



28 mai 2014 | Le Caire (Égypte) – À l’occasion de la Journée mondiale sans tabac 2014, le 31 mai, l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) appelle les pays à augmenter les taxes sur le tabac. Des taxes sur le tabac plus élevées permettent aux gouvernements et aux programmes de santé d’engendrer davantage de recettes, de réduire la consommation de tabac et d’assurer ainsi la bonne santé des communautés et de l’économie.

## L’augmentation des taxes sur le tabac fonctionne

Les taxes constituent un des moyens les plus efficaces de réduire la consommation de tabac. En effet, augmenter le prix du tabac permet de réduire le tabagisme en décourageant les consommateurs potentiels de commencer à fumer, en encourageant les consommateurs actuels à arrêter, et enfin en empêchant ceux qui ont arrêté de reprendre la consommation de tabac.

Conformément à la Convention-cadre de l’OMS pour la lutte antitabac, les pays devraient mettre en œuvre des politiques en matière de prix et de taxes sur les produits du tabac afin de réduire la consommation de tabac.

« L'augmentation des taxes sur le tabac nous permettra de réduire la consommation de tabac et d'empêcher les jeunes de commencer à fumer » déclare le Dr Ala Alwan, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale.

## **Le tabagisme augmente dans la Région OMS de la Méditerranée orientale**

La consommation de tabac est en augmentation dans plusieurs pays de la Région. Les cigarettes sont la forme la plus courante de tabac soumise à une réglementation ; cependant d'autres formes de tabac existent également dans la Région, telles que la pipe à eau et le tabac sans fumée.

Parmi les autres produits du tabac, le tabac de la pipe à eau est le plus populaire, et on estime que l'Arabie saoudite et l'Égypte représentent plus de 40 % du marché mondial. Quant au tabac sans fumée, il est répandu dans des pays comme l'Afghanistan, le Pakistan et le Yémen et sa consommation augmente également dans le reste de la Région.

La prévalence du tabagisme a atteint un niveau aussi élevé que 47 % chez les garçons et filles âgés entre 13 et 15 ans dans certains pays de la Région. En raison de la hausse de la consommation de la pipe à eau, la Région de la Méditerranée orientale figure désormais au deuxième rang mondial de consommation de tabac chez les hommes, après la Région du Pacifique occidental.

Dans les 40 prochaines années et à l'échelle mondiale, l'Égypte, la République islamique d'Iran et le Pakistan devraient figurer parmi les principaux pays où la consommation de tabac sera en augmentation.

La Région de la Méditerranée orientale vient en deuxième place pour ce qui concerne le faible prix des cigarettes en moyenne. Comme l'explique le Dr Alwan, « dans certains pays, un paquet de cigarettes peut être vendu à moins d'un dollar US ».

## **Des taxes plus élevées permettent de réduire la consommation de tabac et de sauver des vies**

Les éléments disponibles démontrent clairement que l'augmentation des taxes est efficace. En effet, une augmentation du prix du tabac de 10 % peut faire baisser de 4 à 5 % la

consommation de tabac dans les pays, permettant ainsi de réduire le nombre de fumeurs et de sauver des vies.

## **Commerce illicite des produits du tabac**

Plusieurs pays de la Région sont la cible de contrebandiers de cigarettes. Les cigarettes de contrebande ne sont pas taxées et sont par conséquent moins chères. Elles empêchent les États de percevoir des recettes fiscales et réduisent l'efficacité de leurs politiques de tarification, des restrictions légales et des réglementations sanitaires sur le tabac.

L'industrie du tabac affirme que des taxes plus élevées sur leurs produits auront pour effet d'augmenter la contrebande de tabac. Ils soutiennent que ces mesures nuiront aux efforts du gouvernement visant à réduire la consommation de tabac et à augmenter les recettes.

Néanmoins, le Dr Alwan répond que « la contrebande de tabac peut être contrôlée par une gouvernance solide, la surveillance et la mise en œuvre d'une législation antitabac, ainsi que par la ratification du premier protocole de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, le « Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac ».

## **Tabac et programme de lutte contre les maladies non transmissibles**

Avec la sédentarité, la mauvaise alimentation et l'usage nocif de l'alcool, le tabagisme constitue un des quatre facteurs de risque principaux pouvant augmenter le risque de survenue de la plupart des maladies non transmissibles ou causer ces maladies. Le tabac est à l'origine de près de six millions de décès chaque année (dont 600 000 décès dus à l'exposition à la fumée secondaire), et on estime que ce chiffre atteindra 8 millions de décès d'ici à 2030.

« Si la Déclaration politique des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles apporte une vision pour l'action, le cadre d'action régional pour la mise en œuvre de cette Déclaration fournit une feuille de route claire aux pays de la Région pour la lutte contre les maladies non transmissibles en mettant l'accent sur l'atténuation des facteurs de risque associés à ces maladies » indique le Dr Alwan.

Pour davantage d'informations, veuillez contacter :  
Dr Fatimah El Awa, Conseillère régionale de l'OMS, Initiative Pour un monde sans tabac

Tél : +202 22765340, courriel : elawaf@who.int

## **À propos de la Journée mondiale sans tabac**

La Journée mondiale sans tabac vise à détourner les consommateurs de tabac du tabagisme et à encourager les gouvernements, les populations, les groupes mais aussi les individus à s'informer sur le sujet et à prendre des mesures adéquates. Lancée par l'OMS en 1988, cette journée est célébrée dans le monde entier le 31 mai de chaque année, sur un thème différent. Pour en savoir davantage, veuillez consulter : <http://www.emro.who.int/fr/entity/tobacco-free-initiative/>

## **À propos de l'OMS**

Au XXIème siècle, la santé est une responsabilité partagée qui suppose un accès équitable aux soins essentiels et la défense collective face à des menaces transnationales. L'OMS est l'autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international au sein du système des Nations Unies. Elle est chargée de diriger l'action sanitaire mondiale, de définir les programmes de recherche en santé, de fixer des normes et des critères, de présenter des options politiques fondées sur des données probantes, de fournir un soutien technique aux pays et de suivre et d'apprécier les tendances en matière de santé publique. Pour en savoir davantage, veuillez consulter : <http://www.who.int/fr/>

Thursday 20th of June 2019 03:00:49 PM